



2018-2019, un tournant vers une visibilité plus forte du PDNST

Le Parcours doctoral national en santé travail termine sa troisième année, sous le signe d'une visibilité améliorée, ce qui est encourageant, dans un contexte budgétaire sous tension.

Lors du Comité d'Orientation (CO) du PDNST du 22 novembre 2018, la spécificité du Parcours doctoral national en santé travail dans le paysage français des études doctorales a été rappelée conjointement par le président du Conseil scientifique du PDNST et par le secrétaire général du COCT. La double spécificité de ce dispositif a ainsi été soulignée : d'une part, le PDNST encourage des thèses mobilisant des approches pluri ou trans-disciplinaires ; d'autre part, il soutient des projets de recherche en lien avec la demande sociale et politique (PST3, PRST). En cela, le PDNST est attentif aux retombées de la recherche pour la réflexion en lien avec les professionnels de terrain et les acteurs de la prévention en santé au travail. Par ces deux caractéristiques, le PDNST reflète pleinement l'inscription de la santé-travail dans une logique de santé publique.

Lors de ce CO, et en présence également des membres du groupe permanent du COCT, une présentation de l'état d'avancement des thèses soutenues par le PDNST a été faite. Cette démarche a été très appréciée des deux côtés. Les échanges qui ont suivi ont souligné le fort intérêt des membres du groupe permanent d'orientation du COCT pour les recherches engagées.

L'année a été marquée par l'abandon de la première doctorante lauréate du dispositif (qui avait démarré en mars 2017). Le PDNST n'a pu que prendre acte d'une décision prise par la direction de la thèse. Il est convenu que les productions intermédiaires réalisées sur ce projet (communications scientifiques) mentionneront le soutien du PDNST.

Le Conseil scientifique du PDNST s'est réuni le 6 février 2019 pour valider l'appel à candidatures 2019 pour les contrats doctoraux. Cette réunion a aussi été consacrée à un point sur le budget du PDNST et la recherche de nouveaux partenaires financiers.

L'année a été marquée par un travail important d'amélioration de la liste de diffusion des appels à candidatures du PDNST. Un indicateur d'amélioration a d'emblée été constaté à l'issue de la diffusion de l'appel à candidatures 2019.

Le concours 2019 pour l'attribution d'un contrat doctoral a vu le nombre de dossiers de candidature doubler. Huit dossiers complets ont en effet été reçus. La diversité des champs disciplinaires et des sujets est constatée, comme pour les autres années. Le Conseil scientifique du PDNST a évalué ces huit dossiers lors de sa réunion du 12 juin 2019, en partant des rapports d'évaluation remis par deux rapporteurs. Six dossiers ont été retenus pour audition par le Conseil scientifique.

L'audition des six candidats présélectionnés s'est déroulée à Paris le 2 juillet 2019. Elle a donné lieu à un classement des candidats. Au regard du budget du PDNST et des engagements pluriannuels garantis par les financeurs publics soutiens du PDNST, deux nouveaux contrats doctoraux seront

attribués. En conséquence, les deux premiers candidats classés seront titulaires d'un contrat doctoral du PDNST à compter de la rentrée universitaire 2019, sur les thèmes suivants :

- « *Mutation du travail et doctrine de prévention* »
- « *Exposition aux pesticides et santé des jardiniers et travailleurs des espaces verts* »

Lors du Conseil scientifique du 2 juillet 2019, les doctorantes lauréates du concours 2018 sont venues présenter l'état d'avancement de leurs travaux, présentations suivies d'une discussion scientifique avec les membres du CS. Ces deux thèses donneront lieu à une présentation devant le Comité d'orientation à l'automne.

Terminons par quelques perspectives à venir :

Le Conseil scientifique du PDNST a réfléchi aux possibilités de valoriser la recherche soutenue par le PDNST. Une proposition de valorisation est envisagée pour 2020, dans le cadre du Congrès national de médecine du travail. Cette manifestation nationale, qui se tient tous les deux ans, donnerait une visibilité régulière aux thèses soutenues par le PDNST, avec une trace écrite dans la revue *Archives des maladies professionnelles*, qui publie les actes du congrès.

En cohérence avec la spécificité du PDNST rappelée lors du CO de novembre 2018, un autre type de valorisation complémentaire, est envisagé, dans le cadre de journées d'études ouvertes à la fois aux chercheurs et aux acteurs de la prévention.

Enfin, alors que l'année à venir sera marquée par la fin de la thèse lauréate 2017, une réflexion sur la mise en place d'un suivi des doctorants du PDNST sera à mener.